

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 5 février 2025

### **Création de la Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale pour les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front ouest) inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**

**Le 20 septembre 2023, le Comité du Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a décidé d'inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité 139 sites funéraires et mémoriels français, allemands, belges, américains, italiens et du Commonwealth de la Première Guerre mondiale, répartis entre la France et la Belgique. Afin d'assurer la gestion et la valorisation de ces lieux de mémoire, le ministère des Armées, les conseils départementaux et régionaux ainsi que les principaux gestionnaires de sites concernés (l'Office national des combattants et victimes de guerre pour les nécropoles nationales françaises ; le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, l'American Battle Monuments Commission et le Commonwealth War Graves Commission) ont décidé d'unir leurs efforts et de créer une Mission de gestion et de suivi du bien.**

Cette Mission vise à mutualiser les moyens des collectivités territoriales et de l'État avec ceux des structures chargées de la gestion et de la valorisation des sites. Elle associera également les communes, musées et offices de tourisme. L'objectif est de favoriser la protection et la valorisation des sites de la Première Guerre mondiale, 110 ans après le déclenchement de ce conflit.

Initiée par la France et la Belgique au début des années 2010 lors du lancement des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, cette inscription poursuit le travail de mémoire et d'histoire de la Première Guerre mondiale, partagé par de nombreux pays à travers le monde. Cette inscription représente une opportunité unique pour transmettre la mémoire des nations impliquées dans ce conflit qui a causé plus de 9 millions de morts à travers le monde.

Le 5 février 2025, un accord-cadre de gestion sera signé au musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, non loin de la tombe de Charles Péguy figurant parmi les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial. À l'invitation des présidents des départements de la Meuse, de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, Patricia Miralles, ainsi que les représentants des collectivités territoriales concernées fixeront ainsi les grands enjeux et les moyens pour permettre ce travail de mémoire. Il s'agit désormais d'assurer la gestion commune du bien, de le faire connaître du grand public, français comme étranger, de lancer des actions pédagogiques et de développer le tourisme de mémoire sur les territoires concernés.

« L'inscription de ces sites est une victoire pour la Mémoire et l'Histoire qui garantit leur préservation et leur rayonnement mondial. Honorer nos morts, c'est rendre hommage à leur engagement, préserver leur place dans l'Histoire et donner du sens à leur sacrifice. Transmettre notre histoire commune, celle du premier grand conflit mondial, c'est aussi apprendre du passé pour ne jamais répéter ses erreurs et renforcer les liens des nations autour d'un objectif commun : la préservation de la paix. » Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

« Cette prestigieuse inscription est le fruit d'un long travail mené par les départements français de l'ancien front et qui doit se poursuivre désormais avec l'État et la Belgique afin de préserver ce patrimoine et lui permettre de porter un important message de paix. Nous sommes à un tournant de la mémoire à travers le monde, avec un changement de génération et de regards sur le passé. Le patrimoine mondial est une formidable opportunité de préserver l'histoire mais aussi de développer le tourisme de mémoire sur nos territoires où

repositent des milliers de combattants venus du monde entier afin qu'on ne les oublie pas. » Jérôme Dumont, président du conseil départemental de la Meuse et Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne.

**Lien vers la liste des 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front ouest) inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense**

**DICoD**

Centre médias du ministère des Armées  
60, boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15